

lait de craindre qu'au milieu de ces éléments de combustion l'incendie ne prit de graves proportions.

Les pompiers furent bientôt sur les lieux. Après quatre heures d'efforts tout était terminé. M. Hermon, officier de paix, en pénétrant dans le sous-sol, est tombé par une trappe; il a été relevé gravement blessé à la tête et sur diverses parties du corps. Un pompier de la caserne de la rue Blanche, nommé Rinan, a reçu une blessure à la jambe droite; et un gardien de la paix, Vigean, a eu quelques contusions, mais sans gravité.

— Une lettre de Russie donne quelques détails intéressants sur l'empereur Alexandre II. « Bon qu'on soit par nature, le rôle d'autocrate exerce une dangereuse influence sur l'homme. On n'a pas impunément, pendant de longues années, le sentiment de la toute-puissance; il y a à quelque chose qui effraie et qui accable.

Parlant de son père, le Tsar, Napoléon a dit: « On devient fou dans cette maison ». Une lugubre désespérance a toujours accompagné la fin des tsars. Paul I^{er} avait des hallucinations mortelles; Alexandre I^{er} s'écriait souvent: « Mes nerfs sont dans un état effrayant ». Nicolas avait des accès de spleen qui le rendaient redoutable à ceux qui l'approchaient; Alexandre II a la maladie des tsars. Plus doux que ses prédécesseurs, il tombe parfois de ces langoues qui annihilent ses facultés, il a pleuré souvent; les événements de ces dernières années ont complètement ébranlé sa santé; et, comme son grand-père, il peut dire que ses nerfs sont dans un grand désordre.

A certains jours, il est sombre, taciturne, irritable; il a des lueurs pendant lesquelles on reconnaît en lui le fils de Nicolas. Se promenant un jour dans le parc de Peterhoff, il rencontra un jeune étudiant de l'école technique qui, ne l'ayant pas reconnu, passa sans le saluer. « Pourquoi ne sautes-tu pas ton empereur? » lui cria le tsar d'une voix irritée. « C'est moi, le pauvre étudiant fut tellement interdit qu'il resta cloué sur le sol sans mot dire et sans songer à retirer sa casquette. De plus en plus furieux, et pensant avoir affaire à un nihiliste, l'autocrate appela la police et fit jeter le malheureux jeune homme dans un cachot de la forteresse. Ce ne fut qu'au bout de deux jours que l'empereur, revenu à de plus justes sentiments, fit rendre la liberté à l'étudiant et lui fit remettre un autre bon de cent roubles sur sa cassette particulière.

Une autre fois, un de ses chiens s'étant jeté sur un pauvre diable dont il avait froissé les vêtements, le tsar se refusa pendant quelque temps à payer le dédit, alléguant que le plaignant avait dû irriter l'animal, et qu'il ne devait pas être puni qu'une indemnité.

Une nuit, au bal de l'Opéra, où il va fréquemment, ressemblant en ceci à Nicolas qui prenait un grand plaisir à ces sortes de fêtes, l'empereur Alexandre fut accosté par un chandelier d'opéra, voyant qu'il avait affaire à une personne spirituelle, et qui joignait à une taille élégante de jolies manières et un charmant parfum de jeunesse, le tsar se laissa intriguer de bonne grâce pendant un temps assez long. Si bien que la pauvre dame finit enfin par elle vouloir commencer.

— Sire, dit-elle, j'ai un cadeau à vous faire.

— J'accepte, répondit le tsar; quel est ce cadeau?

— Ce sont mes cinq enfants, dont j'ai fait de bons patriotes. Leur père est mort, je n'ai pas le moyen de les élever convenablement, je vous les donne.

— Je les prends, dit l'empereur, ils seront tous placés à mes frais à l'école des pages.

UNE ÉVASION AU PALAIS DE JUSTICE. — Hier, dans l'après-midi, le sieur Bourd, malfaiteur d'ancien, ayant été subit cinq ans de prison et condamné à dix ans de surveillance, était conduit, à cinq heures, au cabinet de M. Solaun, juge d'instruction, pour être interrogé sur un nouveau crime dont il serait l'auteur.

M. Solaun, venait de lui faire subir un premier interrogatoire et le faisait, pour un instant, sortir de son cabinet afin d'interroger un témoin dont le repris de justice ne devait point entendre la déposition, quand le détenu s'élança à travers le corridor de l'instruction, vers la porte donnant sur le grand escalier des chambres correctionnelles. Descendant en plusieurs bonds les trois étages de cet escalier, traverser la cour du Dépôt et disparaître dans les rues qui avoisinent la place Dauphine fut l'affaire de quelques secondes pour l'agile et adroit malfaiteur.

Le garde municipal qui était chargé de le garder avait été tellement absorbé de la soudaineté de sa fuite, qu'il s'était tout à fait distancé par Bourd. Ce dernier, après avoir pu pourvoir sur son sort au palais devant deux factionnaires armés de leurs fusils, et dans l'escalier qu'il a si rapidement franchi il a rencontré plusieurs gardes municipaux qui n'ont point songé un seul instant que le monsieur si pressé qui les croisait mettait à exécution une des plus audacieuses évasions que le palais de justice ait encore vues.

Le commandant du palais a immédiatement télégraphié et communiqué à M. Macé, chef de la police de sûreté, et il faut espérer que ce dangereux coquin ne tardera pas à être repris.

Revue des sciences

Les champs de bataille de l'industrie. — Ce que coûte de vies humaines le travail des mines. — Statistique des accidents des houillères et des exploitations métallurgiques. — Le grisou, la moffette, les inondations et les éboulements. — L'explosion de Rochebelle. — Cause probable du développement de l'acide carbonique. — Les fermentations raménées dans le domaine de la biologie. — Théories de la nitrification naturelle. — Le ferment nitrique. — Capacité crânienne des hommes et des négres. — L'instrument et l'esprit.

L'industrie a ses champs de bataille auxquels l'obscurité des profondeurs souterraines donne quelque chose de particulièrement dramatique. Nous ne songeons pas assez, quand nous jouissons paisiblement des produits si divers que les mineurs vont chercher dans les entrailles de la terre, à ce qu'ils ont coûté de victimes.

On a fait en 1842 une statistique instructive, sous ce rapport des accidents survenus dans nos mines. Sur 178,243 ouvriers qui ont été pendant cette année employés à l'exploitation minière, on a compté 1,196 accidents; c'est une proportion de 6,7 pour 1,000. Sur ce nombre, 276 ouvriers ont été tués et 900 blessés. Les différents travaux de mine font courir aux travailleurs des périls très divers. C'est ainsi que sur ces 1,196 accidents, 1,023 se sont produits dans les mines de houille et le

reste se rapporte aux travaux de carrière, à l'exploitation des minerais métallurgiques. Les mines de houille sont celles qui se signalent par le plus grand nombre de ces sinistres; viennent ensuite celles d'anthracite et enfin, à une très grande distance, les mines de lignite.

Dans cette année 1842, 31 ouvriers houilleurs sur 1,000 ont été tués ou blessés. Les 1,496 accidents se sont répartis de la manière suivante d'après la nature de la cause qui les a produits : éboulements 642; explosions de grisou 77; coups de mine 63; asphyxies 9; inondations 1; ruptures de machines, d'engins, de câbles, chutes de benches 450; chutes dans les puits 234. Ce bilan dramatique montre que le grisou, à l'inverse d'une impression généralement acceptée, ne joue qu'un rôle secondaire dans les accidents des houillères, et il faut s'en féliciter, parce que la cause principale de ces sinistres, à savoir les éboulements, peut être conjurée en partie par les précautions, tandis que le grisou, contre lequel les mineurs ne sont défendus que par l'usage de la lampe de sûreté et des interdictions qu'ils enfreignent trop souvent, frappe des coups inopinés et qui déjouent habituellement toute prévision.

La moffette des galeries de mine est constituée par une irruption brusque d'acide carbonique, gaz qui n'est pas seulement irrespirable par privation d'oxygène, mais qui a aussi, par lui-même, une action toxique très redoutable. Cet accident est relativement rare dans les mines de houille. On vient d'en observer un cas dans la houillère de Rochebelle (Gard) et il est remarquable non pas seulement aux conséquences tragiques qu'il a entraînées mais aussi aussi aux causes qui paraissent avoir produit cette moffette.

M. Delesse a communiqué à l'Académie des sciences, au nom de deux ingénieurs des mines, MM. Julien et de Castelnaud qui ont dirigé les travaux de sauvetage, les détails de ce fait dramatique. L'explosion a eu lieu à 345 mètres de profondeur dans les puits Fontanes. Deux ouvriers entendirent une détonation assez semblable à un coup de mine, suivie peu après d'une seconde détonation plus forte et se sentirent pris soudainement d'un malaise profond avec défaillance; ils se jetèrent heureusement dans la benne et furent remontés promptement. Trois ouvriers qui travaillaient dans une galerie aboutissant à ce même puits, mais à une profondeur de 246 mètres, y périrent asphyxiés. « La détonation entendue, dit M. Delesse, pouvait faire croire d'abord à une explosion de grisou, mais cette hypothèse soutenue avec vivacité par certaines personnes fut bientôt reconnue inexacte; en effet, les détonations n'avaient pas été accompagnées de flammes, des cloisons légères existant dans le puits et dans la galerie débouchant au niveau de 246 mètres n'avaient pas été brisées; les cadavres et les vêtements des malheureux victimes ne portaient aucune trace de brûlures; enfin de la poudre se trouvant dans la galerie et des cartouches préparées pour tirer des coups de mine n'avaient même pas pris feu. Du reste, jusqu'à présent, le grisou n'a jamais été observé dans la mine de Rochebelle; par suite, on n'y fait pas usage de lampes de sûreté; les dégagements d'acide carbonique y ont été, au contraire, constatés depuis longtemps et pour les combattre on avait recouru à une bonne ventilation.

On perçait aussi au front de taille des trous de sonde horizontaux, d'une profondeur de deux mètres, de manière à faciliter le départ de ce gaz. A différentes reprises, cependant, des ouvriers mineurs ont été obligés de quitter le travail, incommodés qu'ils étaient par l'acide carbonique. A la suite de l'accident, ce gaz s'est répandu dans les galeries de la mine et a remonté jusqu'à cinquante mètres de l'orifice du puits Fontanes; il était d'ailleurs facile de constater sa présence par l'eau de chaux et avec les lampes qui s'éteignaient, lorsqu'on descendait à cette profondeur.

Des soins intelligents furent organisés; on parvint à l'aide d'une aspiration exercée par une puissante machine à épuiser l'acide carbonique répandu dans les galeries et l'on put, en pénétrant dans celle où l'explosion s'était produite, se rendre compte de ses effets mécaniques. Un poids de soixante-seize à quatre-vingt tonnes de houille brisée en parcelles menues obstruait presque complètement la galerie; ou évalua à environ quatre mille mètres cubes le volume du gaz acide carbonique qui avait fait ainsi violemment irruption.

Mais d'où venait ce gaz et quelles circonstances avaient présidé à sa formation?

MM. Julien et de Castelnaud exclurent d'abord l'hypothèse d'une origine volcanique de ce gaz, l'hypothèse qui a été admise avec toute vraisemblance de justesse pour d'autres mines où des coups de moffette se sont manifestés, et n'admettent pas davantage que ce gaz se soit produit sur place. Ils pensent que ce dégagement considérable d'acide carbonique a eu sa cause dans l'action des eaux qui se sont chargées d'acide sulfurique en passant sur un amas voisin de pyrites de fer qui sont en voie de complète décomposition; ces eaux acides rencontraient profondément des bancs de calcaires ont donné lieu à une production abondante de gaz acide carbonique qui s'est dif-

fusé dans les roches voisines et a trouvé un écoulement et un dégagement plus faciles dans les couches friables de la houille.

M. Dumas est venu consacrer de son autorité la justesse de cette hypothèse, et il a fait remarquer que les circonstances locales la rendent très vraisemblable et que, pour produire deux mille mètres cubes de ce gaz, il suffit de huit mille kilogrammes de calcaire et de six kilogrammes d'acide sulfurique réagissant l'un sur l'autre. Le système de mesures préventives doit donc consister à isoler, autant que possible, la houillère des infiltrations provenant des gisements de pyrite qui en sont rapprochés.

Les fermentations tendent de plus en plus à passer du domaine de la chimie pure dans celui de la vie et, au lieu d'y voir des actes chimiques, on les envisage généralement aujourd'hui comme des phénomènes dépendant de l'activité biologique d'organismes inférieurs.

La nitrification — ou salpêtre naturel — qui produit de l'azotate de potasse en quantités considérables a été jusqu'ici diversement expliquée. Constatant que la nitrification est surtout active dans les pays chauds et par les temps orageux, on en a conclu que l'oxygène et l'azote de l'air se combinent sous l'influence de l'électricité atmosphérique et que l'acide nitrique ainsi formé, entraîné par les eaux pluviales et rencontré des sels alcalins à acide facile à déplacer, s'emparaient de leur base et que le salpêtre se produisait de cette façon.

Mais cette explication n'est pas recevable pour les saisons froides et les climats tempérés, et comme le salpêtre naturel se produit en abondance là où des matières organiques azotées sont en contact avec des terres alcalines, il a fallu considérer la première théorie comme insuffisante.

On a donc admis que l'ammoniaque dégagée par les matières animales en putréfaction, se rencontrant avec l'air atmosphérique, dans des substances très poreuses qui ont pour effet de favoriser les réactions chimiques, combine son azote avec l'oxygène de l'air et donne de l'acide azotique qui sature la potasse et produit du nitre. Une théorie plus récente fait intervenir l'ozone, qui n'est, par le fait, que de l'oxygène condensé et doué, sous cette forme, d'une activité chimique qui lui permettrait de s'unir directement à l'azote de l'air et de produire le principe acide du salpêtre, l'acide azotique. Chacune de ces explications est-elle admissible en partie et faut-il considérer le phénomène de la nitrification comme relevant de causes multiples?

MM. Schlessing et Muntz se sont efforcés récemment de rattacher la nitrification à un acte de fermentation. Ils ont constaté que les terres susceptibles de se salpêtrer naturellement contiennent en abondance de ces corpuscules brillants que M. Pasteur considère comme les germes des bactéries. Introduit-on quelques parcelles de ce terrain dans un tube contenant un liquide où se trouvent les matériaux chimiques nécessaires pour produire du salpêtre et qui a été porté à la température de 110° pour tuer les germes qu'il pourrait accidentellement renfermer, on constate au bout de peu de jours, la formation de salpêtre, tandis qu'abandonné à lui-même sans introduction de corpuscules, ce liquide reste inerte et le salpêtre ne s'y produit pas. Cet organisme fabricant de salpêtre se multiplie rapidement; aussi le phénomène de la nitrification, lent à se montrer, marche-t-il avec une activité de plus en plus grande, à mesure que ses ouvriers microscopiques deviennent plus nombreux. Ce ferment nitrique rencontre avec une très grande abondance dans les terres arables, dans les eaux d'épandage, dans toutes les eaux riches en matières organiques; l'air ne semble pas en contenir, et la présence de l'oxygène paraît nécessaire à sa vie et à sa pullulation.

Si ces idées se confirment, on peut déjà entrevoir l'intervention de l'indus-trie humaine, se servant de ces organismes infimes comme d'autant d'artisans de ses desseins, reproduire à volonté ce travail de nitrification confié jusqu'ici à des conditions dont on n'avait pu pénétrer le mystère. Cette domestication des bactéries à notre profit ne serait qu'une juste compensation des services si cruels que ces petits êtres exercent à nos dépens.

M. Lebon, revenant sur des études qu'il paraît poursuivre avec une prédilection passionnée, a entrepris tout dernièrement l'Académie des Sciences des résultats fournis par la mensuration de la capacité des crânes conservés dans la collection du Muséum d'histoire naturelle.

Ayant mesuré la capacité de quarante-deux crânes qui avaient appartenu à des hommes célèbres tels que Descartes, Lafontaine, Boileau, Gall(?), Volta et la comparant à la capacité moyenne du crâne de la race nègre et des Parisiens du sexe masculin, il a trouvé 1,682 centimètres cubes pour les crânes d'élite; 1,359 pour celle des Parisiens modernes et 1,430 pour celle des négres; en d'autres termes les Parisiens sont à égale distance, à ce point de vue, des cerveaux qu'a illuminés la flamme d'un génie et des cerveaux incultes d'un peuple.

Mais que d'objections à faire aux conclusions que l'on semble pouvoir tirer de ces recherches en donnant au mot de capacité employé pour exprimer des aptitudes intellectuelles heureuses son

sens tubé! Combien de cerveaux qui ont cubé la moyenne favorisée de 1,682 centimètres cubes sont restés infertiles et n'ont fait ou trouvé rien d'analogue à Discours sur la méthode, ou L'utrin, à la fable des Deux Pigeons ou à la pile à colonnes. C'est que rien ne sert d'avoir l'instrument si ce quelque chose qu'on ne cube pas, le génie, l'influence secrète, n'est pas la pour en tirer parti.

Revue des Modes

Nous parlions, dans un article déjà vieux, des nous bizarres qu'on donnait au nuancier, il y a quelque cent ans. Nous en citons plusieurs de vraiment amusants, ad-ptions de l'école « naturaliste » s'est introduite même dans notre domaine. Ne pouvant abolir l'élegance qui nous est chère au-dessus de tout, ni inspirer nos grâces, elle s'est contentée de nous dicter des mots d'un jargon archaïque. Nous voyons de nos jours de Mlle de Soudery, et de son ampoué des Catholots des Madelon de Molières. Nous avons oubliés les « senti-ments », les « regrets superflus », l'« agitation momentané » et la « plainte ininterrompue ».

C'est d'un autre ordre d'idées que naissent nos inspirations, on serait tenté de croire que la « cuisine bourgeoise » sert de vocabulaire à nos fautes au lieu de nous plus chaudes, les plus élégantes, les plus riches, s'appellent des noms d'une banalité réussie. Voyez plutôt : beurre fondu, épinard, croquette, moutarde, chaudron ou casseroles, carotte, barbeau, saumon, et combien d'autres encore. Mais le plus curieux, sans contredit, c'est ce qui est venu le jour ces temps derniers : « première de chemin de fer. » Celui-ci ne vient pas de la cuisine, mais on ne voit que trop d'où il sort. Pour une jupe teinte grise, connue tout temps, imaginez un temps aussi baroque c'est passer pousser un peu trop loin l'amour du nouveau.

Occupons-nous de ce qu'on fait d'élégant sous ces noms sans élégance. C'est d'abord un costume en drap « première de chemin de fer. » La jupe courte est en feuille de mer teinte, garnie dans le bas d'un petit plissé de satin loutre; au-dessous de ce plissé s'étagent trois volants froncés en drap, découpés en petites dents rudes, brochés de dentelles loutre. Une jupe de drap, formant tuniques, se continue en plus élégants et se fixe, de part en part, sur la jupe de soie. Le côté gauche est complètement entr'ouvert sur une sorte de queue composée de volants semblables à ceux du jupon, au-dessus desquels ils sont posés. La tunique, qui n'est qu'un pantalon en tissu grand ourlet piqué de soie, bords, sur les bords de l'ouverture, sont pratiqués de larges boutonsiers, d'où s'échappent des rubans de satin loutre descendant en filot de satin loutre rapportés sous les volants, qui sont découpés en dents élégantes. Ou voit que, quel qu'en soit le nom, ce costume est d'un goût excellent et facile à peindre.

Comme toilettes de dîner, elles en deux, l'une pour jeune femme et l'autre pour jeune fille. La première est en peluche loutre imitant la fourrure. Tout le luxe de cette robe est dans le tissu; la forme en est simple : jupe courte avec haut volant tuyau, en tulle, en tulle ou en tulle avec point. Pour égayer les tons sombres de la loutre, on avait imaginé un superbe habit merveilleux, en satin rose, broché de larges volants plus pâles que le fond de la robe, et sur la poitrine, avec un double rang de boutons, et de parements semblables au col. Dans les cheveux, une couronne d'œillets roses parfumés, posés sur un arrière autour d'un petit catogan natté. De la ceinture, on avait un mouchoir de fine batiste, broché d'une multitude d'œillets roses, avec superbe point à l'aiguille. Même dentelle en collette et en manchettes. L'azur en brillants, avec yeux de rubis, grimant sur le col de loutre à gauche.

Pour une jeune fille de seize ans, voici la jolie toilette que nous avons vue : jupe de soie « première de chemin de fer », plissée loutre-Ponce en satin et marquée. La jupe de faille n'est qu'un dessous de robe dont rien ne paraît. Le devant et les côtés sont recouverts par une jupe en drap de religieuse entièrement bouillonnée. Trois volants de drap de satin plissé sortent de la ceinture de drap et traversent la jupe bouillonnée; elles s'arrêtent, en s'échouant en biais, sur le côté gauche, près du devant, sous un nœud de satin en petites de lievre. Un lit drapé en pouf, également en tulle, recouvre le derrière de la jupe de faille. Le corsage est un habit Mus adin, ouvert à châta, garni le long de l'ébauchure d'un fichu de satin plissé. Ce fichu basse et tombant avec piquet de petites fleurs d'anémone; même piquet sur le corsage à gauche. Collier de chien en ruban de satin autour du cou; mitaines en tulle blanc broché.

Les petits bébés sont choqués par la mode autant que les grandes personnes; il n'est pas de jour qu'on n'invente pour eux un modèle d'habit. Leur lingerie, à elle seule, est déjà un petit monde de luxe. On fait des jupons complètement recouverts de derrière de petits volants froncés, bordés chacun d'une jolie dentelle; ces jupons peuvent être en percale ou en flanelle; dans ce dernier cas, on peut broder chaque volant d'un feston d'un point en soie de couleur, il vaudra mieux l'exécuter en sur-tout. Pour les bébés de deux ou trois ans, on fait de chaudes douillettes en cachemire ou en armure ornée. La petite robe fournit deux plus creux par derrière, et le haut, tout plat avec garni derrière, se cache sous un camail garni d'étoffé et de satin. Quelquefois, on taille la douillette toute plate de jupe, puis on la garnit de larges rubans simulant des poches et qui sont unies sur la ceinture du dos par un flot de pates de satin.

Parmi les choses nouvelles que nous voyons journellement et que la mode inspire, nous avons été frappé par une garniture des plus jolies et des plus ingénieuses. Il s'agit d'un riche galon découpé à jours, d'un beau brun clair et velouté; tous les contours des feuilles sont soulignés d'un fil d'or. On ne s'imagine pas le charme et l'effet produit par cet ornement, et on se l'imagine moins encore lorsqu'on saura que ce galon est en métal. On le découpe à l'emporie-pièce, on le teinture et on le teinture de la plus charmante façon, et on se méprendrait. Avec de la toile d'emballage très-fine, on fait des imitations de bijoux de dentelles qui sont tout à fait remarquables. Nous ne savons vraiment ce que l'on peut inventer encore.

Le feutre à large bord continue d'être la coiffure des femmes élégantes, qui ne le portent qu'en voiture. Il a grand air et se fait de toutes façons. En voici un en feutre noir, très dur, fermement retreint à gauche et simplifié en arrière, et trois têtes capelines prune et vert ou tombant sur le bord relevé. A côté était une petite capeline en satin moussé broché de palmes en perles

cachemire, avec bouquet de marabout étincelant de paillettes cachemire. Avec ce chapeau tout nigron, et comme pour faire contraste, on avait noué au cou une de ces immenses cravates en crepon de Lahore créant illustrées de motifs en foulard indien lauréat d'or.

Les cravates prennent des proportions toujours croissantes. Elles ont quelquefois trente centimètres de largeur, et, comme elles sont très-longues, on en arrive à s'enrouler le menton dans un volumineux nuage de tulle, de dentelle ou de crépe.

Adresses Industrielles & Commerciales

Jean MASQUELIER, rue Pauvrière, 7 alon de coiffure. — Parfumerie 14

Confections
VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique, — Chemises de noces.

Articles de blanc
Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY rue Nain, 3 (près de l'Hôtel-Ferraille) Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandoles et candélabres pour fêtes et soirées.

Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer, balai, émaille, COUILLÉ AIE. Entreprise de travaux en zinc pour lustrés, Pose de pompes. Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

Spécialité de Fourrures
Mme veuve Pierre BONNAVE, rue du Vieil-Auvevoir, 54, Roubaix.

COUVREUR-RENNARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 149

Charbons
Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

Mécaniciens
Eug. FORSTER, rue Pellart, 60, Roubaix.

Restaurants
FERRAILLE (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.
GINIONS, rue Neuve.

Lithographie
Impressions commerciales : Factures, mé-morandums, entêtes de lettres, lettres mortuaires, part pour mariages et naissances
ALFRED REQUX, rue Neuve, Roubaix, 17

Épicerie-Comestibles
OUDART-FLOREN, rue Inkermann 9 à Roubaix.

Agence immobilière
Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 1406

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Jacques. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux. Bouteilles et bouchons.

COURS COMMERCIAUX DE PARIS du 13 Décembre, 6 heures soir.

Tableau de valeurs et cours précédents

COURS DE SUCRES et du 3/6 du 13 Dec.

Tableau de valeurs et cours précédents

Tableau de valeurs et cours précédents